



REGLEMENT

FESTIVAL GRAVEL 2018

DATE du 05/10 au 07/10/2018

CE REGLEMENT EST REDIGE PAR

l'association organisatrice Azur Tri - Athlé,

QUI CONCERNE

les participants inscrits au Festival Gravel 2018 qui ont rempli et signé le bulletin d'inscription.

AINSI QUE

tout le staff encadrant, bénévoles.

DIRECTEUR DE COURSE contact : Cédric AMAND, 3 Rue Centrale, 06440 Peille, 0627879055, cedric.amand@hotmail.fr

EQUIPE ORGANISATRICE : Coralie Rospert

Les bénévoles : à déterminer

**CE REGLEMENT PEUT EVOLUER ET S'ADAPTER JUSQU AU JOUR DE L'EPREUVE
C EST A DIRE JUSQU AU 05 Octobre 2018.**

DEFINITION DE L'EPREUVE :

Le Festival Gravel est un regroupement de cyclistes passionnés qui désirent randonner en vélo sur différents circuits entre routes et pistes forestières et/ou DFCI.

Six parcours sont proposés. Le maître mot est la liberté, chacun est libre d'évoluer à son aise pendant le week-end en parcourant les différents parcours proposés.

Les coureurs partiront et arriveront du village de Peille sur chaque circuit proposé.

Les vélos privilégiés sont les Gravels ou MTB. La manifestation autorise les VAE à profiter des parcours sous réserve de gérer leur propre recharge de batterie.

Vous devrez suivre une trace GPS fournie par l'organisation.

Vous devrez vous ravitailler au cours des villages traversés et vous êtes autonome. Aucun service de ravitaillement de la part de l'organisation sur tous les circuits proposés.

DUREE DE L'EPREUVE :

L'évènement débute le vendredi 05 octobre au soir où nous accueillerons les premiers courageux qui désirent attaquer leur parcours le soir ou être prêts très tôt pour le lendemain matin.

Il s'achèvera dimanche 7 octobre à 18h.

Aucun classement ne sera établi ainsi qu'aucune remise de prix.

ACCUEIL DES PARTICIPANTS ET PROGRAMME :

Vendredi 5 Octobre :

- Accueil des participants à partir de 18h.
- Les plus courageux pourront directement prendre le départ d'un circuit au coucher du soleil après avoir reçu leur goodie ainsi que leur recommandation (briefing).
- Nuit en salle à Peille.

Samedi 6 Octobre :

- De 7h à 10h : accueil du reste des participants.
- Départs et arrivées sur les différents circuits tout au long de la journée.
- Accueil des arrivées de La Baroudeuse on the Road #800km et #400km tout au long de la journée.
- De 12h30 à 14h : déjeuner ensemble
- 19h30 : repas du soir – barbecue et pasta party

- Nuit en salle à Peille.

Dimanche 7 Octobre :

- Réveil matinal et poursuite de vos aventures Gravel.
- Départs et arrivées sur les différents circuits tout au long de la journée.
- Accueil des arrivées de La Baroudeuse on the Road #800km et #400km tout au long de la journée.
- 18h : clôture de l'événement Festival Gravel.

BON A SAVOIR :

1/ Pour ne pas partir stressé ou avoir de mauvaises surprises, vérifiez les parcours et vos GPS plusieurs jours **avant** le départ !

2/ Il n'y a pas d'épicerie à Peille pour des achats ravitaillement de dernière minute : prévoyez en conséquence.

RESPECT DU CODE DE LA ROUTE ET REGLES DE SECURITE :

Vous vous engagez à respecter le code de la route, ce n'est pas une course.

LE CYCLISTE PARTICIPANT ET CE DANS LE BUT DE POUVOIR PRENDRE LE DEPART S ENGAGE A :

- respecter le règlement de l'épreuve et s'y soumettre dès lors qu'il s'est inscrit et a rempli toutes les modalités d'inscription. Cela est aussi valable dès le départ de l'épreuve à Peille et jusqu'à l'arrivée.
- avoir au moins 18 ans à la date de l'épreuve.
- fournir son attestation d'assurance en Responsabilité Civile.
- fournir son Certificat Médical de non contre indication à la pratique du cyclisme ou licence FFC valide. (Aucun problème si c'est stipulé "en compétition")
- être équipé d'un GPS.
- être équipé d'un gilet jaune réfléchissant.
- être équipé d'un sifflet.
- être équipé d'une ou plusieurs lampes.
- être équipé d'une couverture de survie.
- être équipé d'une trousse de premiers secours.
- être équipé d'une veste imperméable étanche.
- porter son casque de cyclisme pendant toute la durée de l'épreuve.
- être présent au briefing de l'épreuve.
- ce qu'on vérifie tout le matériel obligatoire lors du retrait du dossard et briefing : à ce propos, si vous n'êtes pas en possession de l'intégralité du matériel obligatoire, l'organisation ne vous laissera pas prendre le départ.
- être à l'heure fixée par l'organisation pour le départ de son épreuve.
- être entièrement responsable de son choix de parcours s'il devait sortir de la trace prévue par l'organisation.
- assumer toutes les dépenses, frais, charges liées à l'organisation que ce soit avant, pendant ou après celle-ci.
- respecter et se conformer immédiatement à toutes les instructions, les directives et les règlements donnés par ou au nom de l'association concernant l'organisation, la gestion, la sécurité et l'image de l'Épreuve à tout moment que ce soit.
- comprendre l'obligation de souscrire à une assurance à ses propres frais afin de participer à l'épreuve et plus particulièrement pour couvrir pendant toute la durée de l'épreuve les éventuels besoins en secours ou en aide dans tous les pays susceptibles d'être traversés pendant l'épreuve. Il/Elle doit s'assurer que la/les police(s) d'assurance souscrite(s) couvre(nt) à une hauteur suffisante tous les éventuels risques de leur participation à l'épreuve et notamment en

termes de maladie, d'accident-décès, et est tenu(e) d'apporter une attestation, à cet effet, à la connaissance de la direction de l'Épreuve au moins la veille du départ de l'épreuve.

- à être le seul responsable de l'état de son vélo, de son adaptation à l'aventure et aux rigueurs d'une telle épreuve, ainsi que tout autre équipement ou matériel que le Cycliste souhaite utiliser sur son vélo. L'organisateur ne peut être tenu pour responsable en cas de casse, perte ou vol.
- devoir renoncer à tout propos diffamatoire et dérogatoire ou à participer aux événements qui, par leur nature, peuvent porter préjudice à la réputation, l'image ou la bonne volonté de l'association, l'épreuve ou tout partenaire commercial de l'Épreuve.
- donner son droit à l'image.
- se tenir informé des recommandations qui peuvent lui être faites sur le site internet de l'épreuve www.labaroudeuse.fr , sur la page Facebook de l'évènement, par mail ou par texto.

L'ASSOCIATION ORGANISATRICE S'ENGAGE A

- à faire respecter le dit règlement de l'épreuve qui peut évoluer jusqu'au 05 octobre 2018.
- à informer tous les participants de l'évolution du règlement s'il devait en être le cas.
- vous donner accès aux 6 parcours uniques.
- vous offrir la casquette officielle de l'évènement.
- vous offrir une bouteille de 33cl de bière Gladius de la Brasserie Artisanale de Peille.
- vous offrir un ticket repas pour la pasta party + barbecue samedi à 19h pour les personnes ayant réservé.
- vous offrir une musette ravitaillement personnalisée.
- Vous offrir la possibilité de dormir sur place à Peille la veille de votre départ + vendredi, samedi et dimanche pendant le Festival Gravel de Peille. (sous réserve que vous soyez équipé matelas + sac de couchage).
- Vous assurer un service de douche à Peille.
- vous permettre un suivi de géolocalisation et tracker en ligne via une société de haute qualité. Toute votre famille pourra vous suivre.
- vous offrir un dossard souvenir FESTIVAL GRAVEL.

RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT :

Il va de soi que vous ne devez rien jeter sur votre passage. Aucun emballage quel qu'il soit ne doit être jeté intentionnellement ou malencontreusement. Nous comptons sur vous pour laisser une trace vierge de votre passage.

SUIVI GPS EN LIVE GRACE A UNE SOCIETE PROFESSIONNELLE SPECIALISEE :

L'organisation ainsi que vos proches pourront vous suivre en live grâce à une application GPS qui nous permettra de vous géolocaliser. Nous serons où vous vous trouverez et votre emplacement sera répertorié et enregistré sur une carte. Cela assure également la sécurité pour l'ensemble des aventuriers.

Nous devons pour cela récupérer le numéro IMEI de votre téléphone portable.

SI ABANDON :

Vous devrez vous signaler auprès de l'organisation et prévenir de votre abandon. Vous devrez rentrer par vos propres moyens et l'organisation ne met aucun véhicule à votre disposition pour vous rapatrier. Vous êtes et restez autonome.

LES NUMEROS DE SECOURS A AVOIR SUR VOUS :

France - numéro des pompiers : 18

Europe - numéro d'appels d'urgence : 112

Italie - numéro des secours : 118

INSCRIPTION & TARIFS :

Festival Gravel :

Les participants doivent s'acquitter d'un droit d'inscription qui s'élève à 140€.

Si vous optez pour l'assurance annulation et remboursement, l'inscription s'élèvera à 180€ : dans ce cas nous vous garantirons un remboursement à 100% jusqu'au jour de l'épreuve si vous n'avez pas pu prendre le départ.

CONDITIONS DE REMBOURSEMENT :

1/ Les personnes ayant souscrits à l'assurance annulation seront remboursées en totalité si elles n'ont pas pu prendre le départ de l'épreuve.

2/ Pour les personnes n'ayant pas souscrits à l'assurance, et pour être prise en compte et acceptée, votre demande de remboursement doit être faite avant le 2 septembre 2018 et justifiée par une impossibilité médicale sous forme de certificat médical qui prouve votre impossibilité à participer à l'aventure.

Passé la date du 2 septembre 2018, aucun remboursement ne sera possible. Si l'évènement devait être annulé pour des raisons météo extrêmes ou autre, si vous ne pouvez assurer votre participation pour n'importe quelle raison, aucun remboursement ne sera possible.

RECONNAISSANCE DU RISQUE DE L'EPREUVE :

Le Cycliste reconnaît que l'Épreuve est potentiellement dangereuse et comprend la traversée de certaines parties du territoire de l'arrière pays Niçois et Monégasque qui sont caractérisées comme étant des zones hautement dangereuses. De plus, le Cycliste est parfaitement conscient et reconnaît que tous les sports de cyclisme et bien évidemment sa participation à l'Épreuve comprennent un risque sérieux pour lui-même et sa santé, incluant sans s'y limiter, les risques d'accident, de graves blessures, qui peuvent provoquer la mort, des fractures, des blessures crâniennes, des traumatismes, douleurs, fatigue, déshydrations, la souffrance et le dommage de son matériel. Le Cycliste reconnaît et assume pleinement la responsabilité de contrôler et d'entretenir la totalité de son matériel pendant toute la durée de l'Épreuve et que ce dernier soit en état pour une utilisation en toute sécurité.

Compte tenu de ces faits, le Cycliste assume tous les risques de perte, dommage, blessure, ou de mort qu'il peut subir et participera, à son propre péril, à l'Épreuve conformément à ce règlement.

L'association, ses représentants ou l'organisateur du Festival Gravel ne seront pas responsables à l'égard du Cycliste pour sa mort, ses dommages corporels ou les dommages quels que soient leur nature sur son matériel dû à sa participation à l'Épreuve ou autrement.

Dans aucune circonstance, l'association ne sera tenue responsable de la moindre perte directe, indirecte, réelle ou alléguée ou de perte en conséquence qu'elle soit l'origine, subie par le Cycliste. Le Cycliste sera redevable à l'association et assumera la responsabilité pour ses propres actes de négligence ou d'omission qui peuvent provoquer la mort, des blessures corporelles à une tierce personne ou des dommages matériels.

Le Cycliste s'engage à indemniser l'association et la décharge de tous frais et dépenses, actions en justice, procédures et réclamations provoquées par le non-respect des engagements aux présentes ou provoqués par les actes ou omissions du Cycliste.

Le Cycliste doit souscrire pour lui-même une assurance décès, accident et de santé. Un exemplaire de la/les police(s) d'assurance doit/doivent être fourni à l'organisateur.

GENERAL & RAPPEL

Le Festival Gravel 2018 sera la première édition, ce n'est pas une course mais des randonnées Gravel proposées aux participants. Aucun classement à l'arrivée, pas de remise de prix. C'est une épreuve ludique dans laquelle vous êtes autonome. Aucun service de l'ordre (police, gendarme ou autre) ou de secours (pompier, médecin, infirmier ou autre) n'est mis en place tout au long du parcours pour assurer votre sécurité ou votre assistance en cas d'accident. Vous êtes livrés à vous-même ce qui veut dire qu'il peut y avoir des conséquences négatives pour le Cycliste qui résultent de ses propres décisions. Ces conséquences imprévues peuvent compromettre sa santé et amener même à sa mort. Le Cycliste doit être complètement conscient des risques à court-terme et éventuellement à long-terme pour sa santé résultant de sa participation.

Le Cycliste doit être conscient que l'hôpital ou le centre médical le plus proche peut se trouver à plusieurs heures de la localisation où il se trouve au moment où il/elle peut subir une blessure.

Le Cycliste doit être conscient, que dans le cas d'un accident qui nécessiterait des soins spécialisés, il est possible qu'un centre médical adapté ne soit pas disponible dans la zone immédiate et qu'une évacuation médicale pourrait être nécessaire. Il appartient au Cycliste de se garantir pour couvrir des risques de mort, dommages corporelles et d'accès aux soins. Une attestation de la souscription d'une telle(s) police(s) d'assurance doit être présentée à l'organisateur avant le départ.

Le Cycliste reconnaît et assume le risque associé à sa participation au Festival Gravel 2018. Il/elle déclare avoir lu, compris, remplis et signé la DECHARGE DE RESPONSABILITE qui évoque la reconnaissance de risque encouru.

Le Cycliste reconnaît et assume pour lui-même que la sécurité de tous les participants et de l'équipe organisatrice du Festival Gravel 2018 est primordiale. De plus, il/elle reconnaît que premièrement cette épreuve est une aventure humaine et deuxièmement un brevet.

En reconnaissance des éléments de sécurité de cette épreuve et faisant partie intégrale des obligations de sécurité impliquant chaque cycliste, il sera fourni à chaque cycliste un système de géolocalisation qui permet un suivi GPS, cette reconnaissance sera assurée par une société spécialisée. Pour fonctionner, nous aurons besoin de votre numéro IMEI de votre téléphone portable.